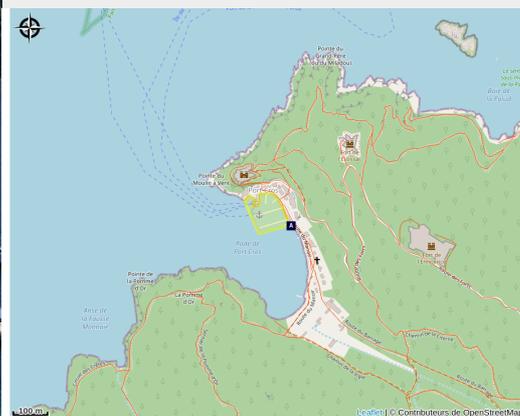


# Port de plaisance de Port-Cros

Cœur marin



*Le port de plaisance de Port-Cros est une anse portuaire aménagée, gérée par le Parc national depuis 1981.*

## Infos pratiques

Pratique : Éconavigation

# Description

**Le parc national de Port-Cros gère le port, les pontons et les places sur corps morts.**

## ► Services :

- Eau douce 20 l/jour et par navire (au robinet de 18h à 21h).
- 2 points d'eau : 1 bloc WC à la capitainerie et 1 en bout de pontons.
- Bloc vaisselle en bout de pontons.
- Local de tri des déchets.

## ► Pas de carburant

## ► Pas d'électricité

## ► Pas de douche.

## ► Fonctionnement du port de Port-Cros :

- Accès et mouillage libre de 9h à 18h.
- Taxe portuaire pour la nuit à régler à la capitainerie à votre arrivée.

Les tarifs sont les même aux pontons et aux places sur corps morts dans l'enceinte du port.

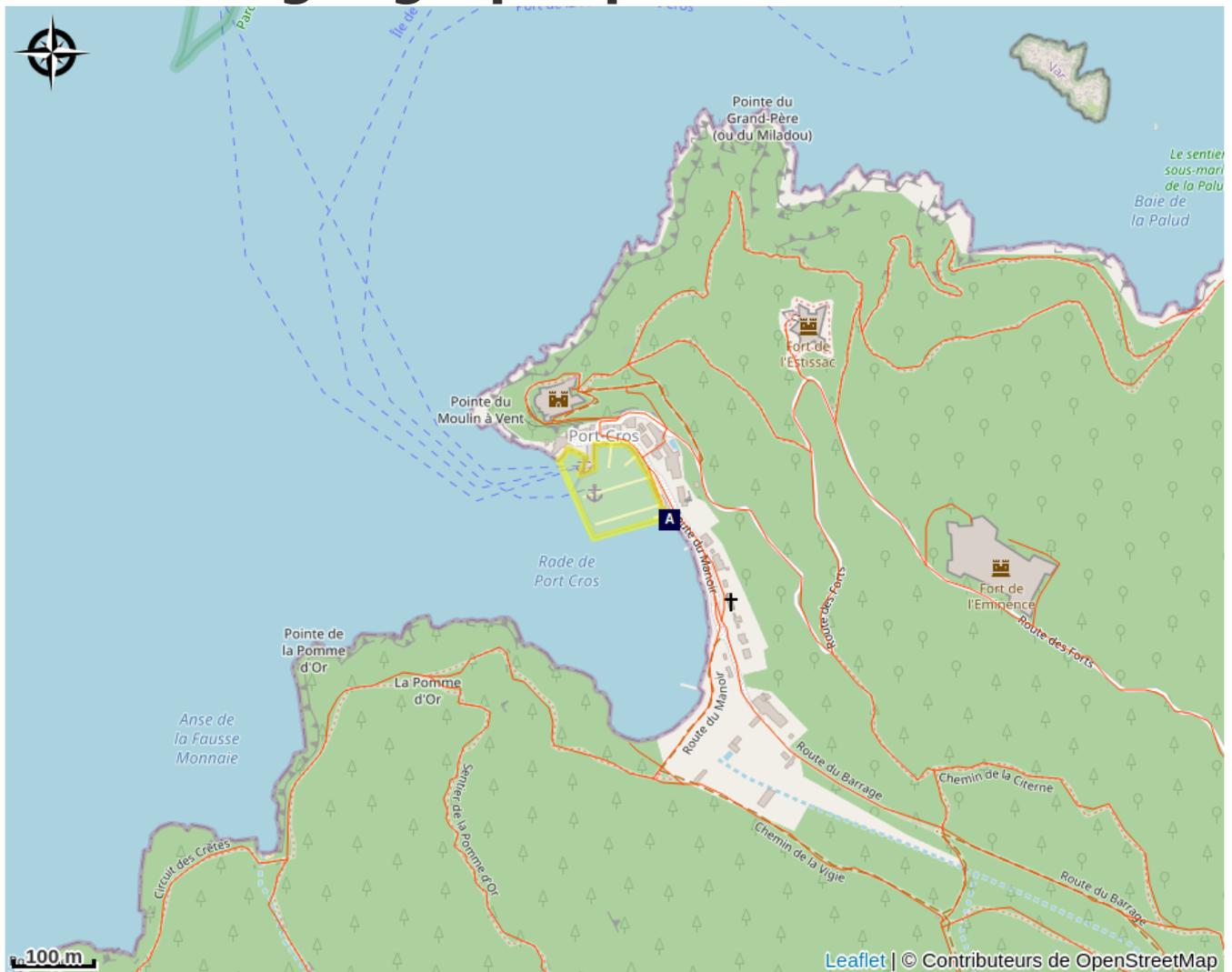
**Le port est interdit aux navires >15 m, sauf au quai de pierre, accessible aux navires >15 m et 30 m sur réservation.**

Le port est exposé au mistral et dangereux par vents supérieurs à force 6. Il est fermé par vents supérieurs à force 7.

## ► Réglementation en cœur de parc :

Un parc national est un territoire d'exception ouvert à tous mais protégé par une réglementation spécifique sur la circulation, le mouillage, la plongée et la pêche de loisir autour des îles de Port-Cros et de Porquerolles.

# Situation géographique



- |  |  |
|--|--|
| Fort de l'Eminence (A)                       | Fort de l'Estissac (B)   |
| Jules Supervielle (C)                        | Marcel et Marceline Henry (D)                                      |
| Fort du Moulin (E)                           | Huppe fasciée (F)  |
| Chapelle Saint-Tropez (G)                    | Statue Saint-Joseph (H)  |
| Le petit cimetière (I)                       | Station 1 - Les plantes venues d'ailleurs (J)                      |
| Station 2 - Le cimetière (K)                 | Station 3 - L'yeuse (L)  |
| Station 4 - De la lumière et des parfums (M) | Station 5 - Pointe du Grand Peyre (grande pierre en provençal) (N) |

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Longueurs maximum des navires aux bouées :

Bouées n° 1 à 11 : 10 mètres

Bouées n° 12 à 42 : 15 mètres

**RAPPEL :**

Pas de fonctionnement de groupe électrogène.

L'éclairage sous-marin des bateaux est formellement interdit

L'amarrage se fait sur pendille (pendille "côté large").

Sonde au quai de pierre: 2,40m.

Uniquement sur réservation

La mise à couple de navires sur les bouées n'est pas autorisée.

Rappel: la profondeur = la sonde + la hauteur d'eau

## **Lieux de renseignement**

### **Capitainerie de Port-Cros**

Le port Port-Cros, 83400 Hyères

capitainerie@portcros-parcnational.fr

Tel : 04 94 01 40 72

<http://www.portcros-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/une-destination-dexception/la-mer-et-les-fonds-marins/le-port-de-plaisance-de-port>

# Sur votre chemin...

---



## Fort de l'Éminence (A)

Remarquable par ses dimensions et son architecture, le fort de l'Éminence complète le dispositif de défense de l'île, notamment de la rade de Port-Cros.

Les trois ouvrages, échelonnés en hauteur sur la même crête, forment un groupement tactique intentionnel, où le fort du Moulin tient lieu de batterie côtière et d'ouvrage de protection du port de Port-Cros, couvert par l'Estissac, lui-même dominé par l'Éminence, ouvrage de surveillance du système.

Les huit ouvertures de la façade Sud-Ouest, correspondent à huit casemates, dont l'une a été éventrée par un obus.

Elles donnent sur une cour centrale d'où partent de nombreux couloirs desservant les bastions.

Le fort actuel s'élève à l'emplacement d'un premier fortin - tour à construit sous Richelieu vers 1635-1640. Celui-ci fut détruit par les Anglais en 1793. La reconstruction d'un nouvel ouvrage de style Vauban ne débuta qu'en 1812, mais cessa à la chute de l'Empire en 1814, pour ne reprendre qu'en 1863 jusqu'en 1876. Il resta en service actif jusqu'en 1914. Les progrès de l'artillerie ont alors rendu inefficaces les lourdes masses de terre dont il était enrobé. L'ouvrage porte les stigmates des attaques allemandes et du bombardement naval allié d'août 1944, lors de la préparation du débarquement en Provence.

Crédit photo : Christel Gérardin\_PN de Port-Cros



## Fort de l'Estissac (B)

Situé sur la crête Nord principale de l'île, le fort de l'Estissac offre un magnifique panorama sur la rade d'Hyères.

Edifié sous Richelieu en 1635, les Anglais le détruisent en 1793 pendant la révolution Française. Le fort est reconstruit et agrandi en 1810 avec l'ajout d'un corps d'habitation. Il est finalement restauré et devient un lieu d'exposition après son affectation au Parc National de Port-Cros au 20ème siècle.

L'ouvrage est composé d'une tour à canons cylindriques à deux niveaux. La tour était à l'origine circulaire et présente une forme tronquée aujourd'hui. Le toit de la tour est construit en forme d'impluvium afin de récupérer l'eau de pluie qui était acheminée jusqu'à la citerne située en dessous.

Le nom du fort vient du premier commandant, le baron de l'Estissac.

Crédit photo : Lison Guilbaud\_PN de Port-Cros

---

## Jules Supervielle (C)

Poète et écrivain franco-uruguayen, il séjourne régulièrement sur l'île entre les années 1925 et 1939 au fort du Moulin avec sa famille. Il invite ses amis artistes et écrivains dont Henri Michaux qui découvrent à leur tour l'île. En 1934, Jean Paulhan directeur de la NRF, invite les Supervielle et leurs amis au fort de la Vigie après que les propriétaires Henry ce soient installés au fort du Moulin.

---



## Marcel et Marceline Henry (D)

C'est avec son amant, le poète Claude Balyne, que Marceline Henry arrive sur Port-Cros en 1919. Son mari, Marcel Henry la rejoint ensuite. Les deux époux tombent amoureux de l'île, en deviennent propriétaires et lui redonne vie ! L'hostellerie provençale ouvre ses portes mais la préoccupation majeure du couple reste la préservation de l'île. Des scientifiques réalisent alors les premiers inventaires naturalistes. En 1963, Marceline Henry fait classer l'île comme Parc national pour assurer un tourisme raisonné.

Crédit photo : PN de Port-Cros



## Fort du Moulin (E)

Le fort du Moulin domine le port et occupe une position stratégique qui lui permet de veiller au danger venant de la mer.

Edifié sous François 1er en 1531, il est le plus ancien et le plus grand fort de l'île. Le fort est restauré puis remanié en 1634 à la demande de Richelieu qui souhaite réorganiser la défense des îles. Le fort connaîtra ensuite de nombreuses modifications, notamment après sa destruction par les Anglais en 1793.

Il est à l'origine d'œuvres littéraires comme *Jean d'Agrève* (E.M de Vogüé, 1897) et *La voie sans retour* (H. Bordeaux, 1902). Dans les années 1920, les écrivains Jules Supervielle, Henri Michaux et Saint-John Perse y résident régulièrement.

Seul monument de l'île à être classé "monument historique", il est dorénavant fermé au public.

Crédit photo : Jm.Prieur-PN-Port-Cros



## Huppe fasciée (F)

Avec son plumage roussâtre, ses ailes et sa queue noire et blanche, elle peut s'observer au sol au printemps. Son bec long et fin recourbé, sa huppe érectile qu'elle déploie quand elle est excitée et son vol comparable à celui d'un gros papillon permettent de la reconnaître facilement. Il s'agit d'une espèce migratrice commune dans la région se nichant habituellement dans un trou d'arbre ou de mur.

Crédit photo : Caroline Devevey\_PN de Port-Cros



## Chapelle Saint-Tropez (G)

Ancien hangar militaire surmonté d'un clocher en 1872. Une partie de la sacristie fut sacrifiée en 1940 pour en faire une école, qui n'existe plus aujourd'hui.

[En savoir +](#)

Crédit photo : ©loane\_grasset\_PN\_PortCros



## Statue Saint-Joseph (H)

La statue de Saint Joseph est érigée en 1892 pour remercier le saint d'avoir protégé un îlien qui s'était perdu et cassé la jambe.

### [En savoir +](#)

Crédit photo : ©loane\_grasset\_PN\_PortCros



## Le petit cimetière (I)

C'est dans ce cimetière marin que se situait la tombe de l'amour de Jean d'Agrève. L'on y trouve aussi celles de Robert et Christiane Buffet, ainsi que celles de Marcel et Marceline Henry, défenseurs de l'île et, à l'écart, celle du poète Claude Balyne.



## Station 1 - Les plantes venues d'ailleurs (J)

Autour du Fort du Moulin, quelques touffes d'armoise arborescente, reconnaissable à sa couleur argentée et à son odeur aromatique, jalonnent le sentier. Commune au sud du bassin méditerranéen, elle n'est connue en France que dans la rade d'Hyères. Sa localisation près de sites fortifiés est sans doute liée à la présence des Sarrasins qui l'utilisaient pour ses vertus médicinales.

Les palmiers du village (plantés au milieu des années trente), les agaves et les eucalyptus du Manoir ont été choisis pour leur valeur ornementale. Toutes ces plantes retrouvent sur l'île des conditions climatiques proches de leur contrée d'origine : Amérique du Sud pour les agaves, îles Canaries pour les palmiers, Australie pour l'eucalyptus.

Certains de ces végétaux se révèlent être de véritables pestes végétales (par ex. griffes de sorcière, mimosas...) qui concurrencent la flore locale.

Le Parc national veille donc à en limiter l'extension.

Crédit photo : Christel Gérardin - Parc national de Port-Cros



## Station 2 - Le cimetière (K)

Le petit cimetière marin est l'un des derniers vestiges de l'ancien emplacement du village. Comme dans tous les cimetières du midi, les cyprès qu'on y trouve symbolisent la vie éternelle et la liaison entre le ciel et la terre.

On peut remarquer, à ce niveau du sentier, l'abondance des oliviers. Autrefois cultivés puis retournés à l'état sauvage, ils témoignent de la présence passée de cultures autour des habitations. Un peu plus loin sur la droite, une ancienne carrière de schiste, principal matériau de construction de l'île, est encore visible.

Crédit photo : Jean-Paul Roger



## Station 3 - L'yeuse (L)

Nom poétique du chêne vert, l'yeuse peut revêtir différents aspects. Dans ce vallon humide et sombre, il cherche la lumière et atteint donc une grande taille. Dans le maquis touffu, il prend plutôt la forme d'un arbuste. Bien adapté au climat méditerranéen grâce à ses feuilles très dures et vernissées, il est aussi peu inflammable. La forêt de Port-Cros est en pleine évolution : la population de pins d'Alep, vieillissante, est peu à peu remplacée par les chênes. Si aucun bouleversement n'intervient (déboisement, incendie...) ceux-ci constitueront, à terme, l'essentiel du couvert forestier.

Crédit photo : Christel Gérardin - Parc national de Port-Cros



## Station 4 - De la lumière et des parfums (M)

Vers l'ouest, vous pouvez voir l'île de Bagaud, qui est interdite d'accès (réserve intégrale). L'île est battue par les vents et les embruns, le chêne vert en est absent, et le maquis haut y est impénétrable.

Derrière, se profile Porquerolles, plus grande que Port-cros et plus fréquentée.

Avec l'île du Levant à l'Est, les trois îles d'Hyères furent rattachées au continent il y a environ 40 000 ans av. J.C.

Leur insularisation progressive a eu un impact sur la composition végétale qui s'y trouve : certaines espèces sont communes avec le continent comme le romarin, la lavande des îles.

D'autres en sont absentes comme le thym, d'autres encore ne se trouvent que sur les îles ; ces dernières sont dites « endémiques », c'est-à-dire qu'elles n'existent que dans une zone géographique très restreinte. De part et d'autre du sentier, jusqu'à la prochaine station, le sol sec et peu profond, ainsi que l'ensoleillement intense, permettent l'installation de nombreuses plantes héliophiles, qui embaument l'air au plus chaud de l'été : romarin, lavande des îles, ciste de Montpellier, ciste à feuille de sauge, euphorbe characias, asphodèle abondent.

Vous pouvez aussi remarquer un petit arbrisseau argenté qui ressemble à du thym ; c'est l'herbe aux chats appelée ainsi car son odeur forte provoque chez les chats une excitation intense !

Crédit photo : Parc national de Port-Cros - LAURENT N.



## Station 5 - Pointe du Grand Peyre (grande pierre en provençal) (N)

Ce point de vue permet de découvrir la baie de la Palud et l'îlot du Rascas (dont le nom évoque le dos épineux de la rascasse, poisson des fonds rocheux).

Remarquez le genévrier de Phénicie au-dessus de la plaquette numérotée. Cet arbuste aux minuscules feuilles imbriquées en écailles est caractéristique des lieux les plus chauds et forme des peuplements clairs sur de nombreuses falaises méditerranéennes.

Crédit photo : Christel Gérardin - Parc national de Port-Cros